

Instructions :

- Le présent formulaire de requête doit être renseigné par l'organisation requérant une assistance technique auprès du Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN) en collaboration avec l'Entité nationale désignée (END) du pays concerné.
- Le formulaire doit être signé par l'END. Veuillez-vous reporter à la liste à jour des END disponible à l'adresse : <http://unfccc.int/ttclear/support/national-designated-entity.html>.
- Le formulaire peut être retourné au format Word après y avoir apposé une signature électronique. Il est également possible de retourner le formulaire Word non signé, accompagné d'une copie signée et scannée au format PDF.
- En cas de requête multi pays, chaque END doit signer un formulaire identique avant la remise officielle au CTCN.
- Les END souhaitant obtenir des fonds au titre du Programme de préparation du Fonds vert pour le climat (GCF) peuvent soumettre leur requête au CTCN en collaboration avec les autorités nationales désignées (AND).

Pays requérant(s) :	COMORES
Intitulé de la requête :	Promouvoir l'adaptation au climat et la sécurité alimentaire aux Comores par la définition d'un système d'irrigation par pompe solaire utilisant les eaux de surface pour les petits producteurs agricoles d'un site présélectionné, grâce à des mécanismes de financement novateurs et d'un cadre politique favorable à la réglementation de la technologie.
Entité nationale désignée :	FATIMA Athoumani NDE, Comores Ministère de l'Agriculture, de la pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat Direction Générale de l'Environnement et des Forêts fat_emah@yahoo.fr
Organisation requérante :	Youssouf Elamin MBECHEZI Directeur Général l'Environnement Ministère de l'Agriculture, de la pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat yousouf_elamine@yahoo.fr

Objectif relatif au climat :

- Adaptation au changement climatique
 Atténuation du changement climatique
 Adaptation et atténuation du changement climatique

Périmètre géographique :

- Niveau communautaire
 Niveau infranational
 Niveau national
 Requête multi pays

Dans le cas des requêtes infranationales ou multi pays, indiquez les zones géographiques concernées (provinces, états, pays, régions, etc.).

Énoncé du problème relatif au changement climatique (une page maximum) :

Cette section doit répondre à la question : « Quel est le problème ? » Résumez le problème lié au changement climatique et/ou les conséquences négatives du changement climatique pour le pays auxquels la requête se propose de répondre.

L'archipel des Comores est constitué de 4 îles volcaniques (Ngazidja : 1148km², Mwali : 290km², Ndzuani : 424km² et Maoré : 370km²). La distance entre elle est d'environ 30 à 40km et sont isolées par des fosses sous-marines de plus de 3500m de profondeur.

La population comorienne est estimée à 832 322 habitants¹ et varie de manière importante d'une île à une autre. Le pays est densément peuplé, avec près de 400 habitants au km² concentrés dans les principales villes du littoral. La population est relativement jeune (56% a moins de 20 ans) et est à majorité rurale (70%).

L'Union des Comores vient de rejoindre le groupe des pays à revenu intermédiaire dans la tranche inférieure, selon le dernier classement de 2019 de la Banque mondiale. Le secteur primaire (agriculture, pêche et élevage) contribue pour 46% du PIB contre 12,4% pour le secondaire et fournit 57% des emplois totaux dont 62,7% sont occupés par des femmes et 90% des recettes d'exploitation.

Le Pays est particulièrement vulnérable au changement climatique, comme tous les autres petits états insulaires en développement (PIED) : les analyses des données météorologiques ont montré l'existence d'un dérèglement climatique qui se manifeste par une diminution progressive de la pluviométrie, une tendance à la hausse de la température annuelle, une élévation du niveau de la mer, une aridité accrue et d'avantage de sécheresse.

L'agriculture et la biodiversité sont les secteurs le plus vulnérables au changement climatique suivis par les forêts, les zones côtières, la pêche, les ressources en eau, la santé et les infrastructures économiques et sociales.

Pour l'agriculture et l'élevage, la CDN des Comores liste en tant que première priorité la nécessité de Développer une politique agricole résiliente et intelligente au climat. Puis la seconde priorité pour ce secteur est le développement de l'irrigation agropastorale.

En milieu rural, les moyens de subsistance des femmes dépendent en grande partie des ressources naturelles (eau, produits de la forêt, agriculture) fortement tributaires des aléas climatiques. Les impacts du CC (dégradation des terres et des forêts, érosion, stress hydrique, catastrophes naturelles) conduisent à la raréfaction des ressources rendant plus difficiles les activités menées par les femmes. L'accès difficile des femmes aux ressources économiques et productives fragilise d'avantage leurs aptitudes à s'adapter au changement climatique.

Interventions en cours et antérieures mises en œuvre pour résoudre le problème (une demi-page maximum)

Le gouvernement comorien a mis en place des projets dans le domaine de l'agriculture avec un impact environnemental dont de lutte contre le changement climatique dans lesquels 45% des bénéficiaires sont des femmes. Ces dernières, à l'instar des hommes, ont été sensibilisées sur les questions liées au changement climatique, ont reçu des formations et ont eu accès à des outils et techniques plus performants en matière d'agriculture. Le Plan National de Préparation et de Réponse à l'urgence a pris en compte le genre dans le secteur de l'éducation et de la protection, ce qui devrait se traduire par la « mise en place de mécanismes de surveillance et de sensibilisation des populations déplacées des différentes formes d'abus, de violence et d'exploitation sexuelle, la prévention les abus, la violence et l'exploitation sexuelle des enfants et des femmes, la prise en charge correcte de chacun des groupes vulnérables identifiés en apportant les moyens humains et matériels indispensables et la mise en place des structure de protection de base et d'encadrement adaptée et accessible aux groupes vulnérables notamment les femmes et les enfants ».

Obstacles technologiques¹ spécifiques (une page maximum) :

L'objectif de cette assistance technique est de promouvoir l'adaptation des petits exploitants agricoles au changement climatique en fournissant un moyen d'irrigation durable et efficace.

Cette assistance technique comprendra :

- L'évaluation des options de la technologie solaire par récupération des eaux de surface,
- La conception d'un modèle commercial approprié et durable pour les revenus les plus faibles,
- La définition d'une architecture pour une irrigation par énergie solaire dans une zone restreinte (à définir) et le test pilote de cette architecture dans la même zone restreinte,
- Ainsi que la formulation d'un cadre politique pour l'utilisation du système d'irrigation à énergie solaire (désormais appelé SPIS) dans l'archipel des Comores.

Secteurs :

Indiquez les principaux secteurs faisant l'objet de la requête :

- | | | | |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Littoral | <input type="checkbox"/> Alerte précoce et évaluation environnementale | <input type="checkbox"/> Santé humaine | <input type="checkbox"/> Infrastructures et urbanisme |
| <input type="checkbox"/> Secteur maritime et pêche | <input checked="" type="checkbox"/> Eau | <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Fixation du carbone |
| <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique | <input type="checkbox"/> Sylviculture | <input type="checkbox"/> Industrie | <input checked="" type="checkbox"/> Énergies renouvelables |
| <input type="checkbox"/> Transports | <input type="checkbox"/> Gestion des déchets | | |

Autres secteurs concernés :

Approches et facteurs transversaux :

Indiquez les approches et facteurs transversaux principaux :

- | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Communication et sensibilisation | <input type="checkbox"/> Économie et prise de décisions financières | <input type="checkbox"/> Gouvernance et planification | <input checked="" type="checkbox"/> Communautaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Réduction des risques de catastrophe | <input type="checkbox"/> Écosystèmes et biodiversité | <input type="checkbox"/> Égalité des sexes | |

Demande d'assistance technique (une page maximum) :

L'objectif de l'assistance technique est de promouvoir l'adaptation des petits exploitants agricoles au changement climatique en mettant en place un moyen d'irrigation durable et efficace par l'évaluation des options technologiques qui pourraient être utilisées au Comores, la conception d'un modèle commercial durable qui cible un financement accessible pour les petits exploitants agricoles, la définition de

¹ Cela correspond à l'ensemble des équipements, techniques, connaissances et compétences pratiques nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'adaptation au changement climatique (Rapport spécial du GIEC sur le transfert de technologie, 2000).

l'architecture d'un système SPIS et la réalisation d'un test pilote dans une zone restreinte, ainsi que formulation d'un cadre politique pour l'utilisation du système d'irrigation à énergie solaire (SPIS) qui sont les conditions pour l'établissement d'un environnement favorable à l'adoption et à l'augmentation de la technologie aux Comores.

L'assistance technique comprendra (i) une analyse comparative des options technologiques disponibles les mieux adaptées aux petits exploitants agricoles et aux zones de pénurie d'eau, (ii) un cadre politique pour la mise en place de normes et de certification qui soutiendront le déploiement d'un marché local, (iii) des recommandations sur les structures de financement pour étendre le crédit et atteindre les petits exploitants agricoles non bancarisés et (iv) des modules de formation destinés aux utilisateurs et aux administrateurs de la technologie à travers la chaîne d'approvisionnement pour soutenir son utilisation durable et sa maintenance à long terme.

Calendrier prévisionnel :

Indiquez la durée prévue de l'assistance technique demandée au CTCN. Veuillez noter que celle-ci se limite à 12 mois maximum.

Le projet devrait se développer en 18 mois.

Bénéfices attendus de l'assistance technique (égalité des sexes et autres) :

Fournir des solutions d'irrigation solaire augmentera la sécurité alimentaire des femmes. Le secteur primaire (agriculture, pêche et élevage) contribue pour 46% du PIB et fournit 57% des emplois totaux dont 62,7% sont occupés par des femmes et 90% des recettes d'exploitation.

Les autres avantages de la technologie d'irrigation solaire sont qu'elle a remplacé, dans certains cas, l'utilisation du diesel pour les pompes d'irrigation de fortune qui sont sources de pollution atmosphérique et peuvent causer des problèmes de santé. En augmentant la productivité des petits exploitants agricoles, et en ciblant spécifiquement les femmes, il est plus probable que les revenus supplémentaires soient consacrés aux soins de santé, à l'éducation des enfants et à des repas plus nutritifs.

Parties prenantes principales :

Dressez la liste des parties prenantes à la mise en œuvre de l'assistance technique demandée et décrivez leur rôle (p. ex., agences gouvernementales, ministères, instituts de recherche, universités, secteur privé, organisations communautaires, société civile).

Parties prenantes	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Entité nationale désignée	Partie Prenante fondamentale
Ministère de l'Agriculture, de la pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat	Partie Prenante fondamentale
Ministère de l'Energie	Partie Prenante fondamentale
Ministère de la gestion de l'Eau	Partie Prenante fondamentale
SONED et SONELEC	Partie Prenante fondamentale
ONG, associations de citoyens, communautés : - Plateforme Femme, Développement Durable et Sécurité Alimentaire	Participer aux processus de consultations afin de représenter les communautés

<ul style="list-style-type: none"> - ONG Dahari - ONG Demain - Ulanga, - AIDE, 	
Agriculteurs, associations d'agriculteurs, associations de femmes d'agriculteurs, Syndicat nationale des agriculteurs Comoriens (SNAC)	Bénéficiaires directs de l'AT
Institutions financières (locales et internationales) : UE, AFD, PNUD, FM, FAO, BAD,	Indispensable pour lever les barrières liées au financement, et réviser le modèle financier proposé.
Secteur universitaire : <ul style="list-style-type: none"> - Universités des Comores - Institut nationale de recherche pour l'agriculture et l'environnement (INRAP) - Centre régionale de développement Economique (CRDE) 	Partager les technologies existantes dans le pays (technologies endogènes)
Secteur privé : <ul style="list-style-type: none"> - Commerçants de produits Agricoles - Chambres de commerces de l'industrie et de l'agriculture - ANAM - INNOVENT - SUNPOWER 	Divulgarion de l'information au secteur privé pour qu'un marché local de système d'irrigation de qualité puisse être créé.

Conformité avec les priorités nationales (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

Expliquez en quoi l'assistance technique demandée est conforme aux priorités nationales relatives au climat, à savoir : les contributions déterminées au niveau national ; les plans nationaux pour le développement ; les plans de réduction de la pauvreté ; les évaluations des besoins technologiques ; les stratégies de développement à faible émission de carbone ; les mesures d'atténuation appropriées au niveau national ; les plans d'action technologique ; les plans nationaux d'adaptation ; les stratégies et plans sectoriels, etc.

Document de référence (précisez la date dudit document)	Extrait (précisez le numéro du chapitre, de la page, etc.)
Contribution déterminée au niveau national (CDN)	Pour l'agriculture et l'élevage, la CDN des Comores liste en tant que première priorité la nécessité de Développer une politique agricole résiliente et intelligente au climat p 13. Puis la seconde priorité pour ce secteur est le développement de l'irrigation agropastorale. P13
Évaluation des besoins technologiques	Le pays s'engage à identifier et analyser les besoins en technologies prioritaires pouvant constituer la base d'un portefeuille de projets et de programmes en matière de technologies respectueuses de l'environnement et pouvant permettre d'atténuer les émissions de GES et/ou diminuer la vulnérabilité des secteurs et des moyens de subsistance face aux impacts négatifs du changement climatique. P03

Plans nationaux d'adaptation	Dans sa politique, stratégie et plan d'action sur le changement climatique de 2015, le pays préconise également la redéfinition ou le renforcement des politiques sectorielles, en faveur de l'intégration de la dimension environnementale dans le développement social et économique du pays
Mesures d'atténuation appropriées au niveau national	Comme dans les Communications nationales, le pays prévoit, à travers la CDN révisée, une réduction nette de ces émissions de GES, hors UTCAT, de 23% et une augmentation de son puits net d'absorptions de CO ₂ de 47% à l'horizon 2030 par rapport au scénario de référence. Des actions d'atténuation prioritaires et adaptations sont identifiés pour mettre en œuvre le renforcement le développement sobre en carbone (P5-P9).
Autres documents de référence, le cas échéant	Dans son document de politique générale révisé pour la période 2018-2021, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D), le gouvernement comorien entend ainsi concilier transformation structurelle et diversification de l'économie avec la gestion durable des ressources naturelles et la résilience, plus particulièrement du secteur agricole et des communautés rurales, face aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique. L'adaptation se retrouve aussi dans l'ambition du Plan Comores Émergent 2030 (PCE) nouvellement adopté, qui souhaite faire des Comores d'ici 2030 : « un pays résilient aux chocs dans toutes les dimensions du développement durable ».

Développement de la requête (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

Expliquez de quelle façon la requête a été développée au niveau national et décrivez le processus utilisé par l'END pour approuver la requête avant sa soumission au CTCN (quelle organisation a proposé la requête, quels étaient les différents acteurs impliqués et leur rôle, etc.). Indiquez également les réunions ou consultations ayant eu lieu pour développer et/ou sélectionner la requête, etc.

L'END des Comores a demandé une réunion bilatérale avec le CTCN afin de discuter de cette AT. À la suite d'une validation de principe, cette requête a été développée.

Documents généraux et autres informations utiles :

- Énumérez tous les documents qui permettront au CTCN de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent la requête et les priorités nationales. Tous les documents indiqués ou fournis doivent être mentionnés dans la ou les sections correspondantes de la présente requête, et leur lien avec la requête doit être clairement démontré. Veuillez joindre un exemplaire de chaque document au présent formulaire ou fournir un lien Internet permettant d'y accéder (le cas échéant). Ajoutez toute autre information que vous jugerez utile.
- Contribution déterminée au niveau national révisé (CDN)
- Plan Comores Émergent 2030 (PCE)
- Politique nationale sur l'environnement révisée (PNE)
- Document de politique générale révisé pour la période 2018-2021, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D)
- politique, la stratégie et plan d'action sur le changement climatique
- Etude de la vulnérabilité sur le changement climatique

- 2^{ème} communication nationale
- Indiquez si la requête a été élaborée avec l'aide du Programme d'incubateur de requêtes du CTCN.

FACULTATIF : Liens avec le Programme de préparation du Fonds vert pour le climat

Le CTCN collabore avec le Fonds vert pour le climat (GCF) en vue de faciliter l'accès à des technologies respectueuses de l'environnement permettant de lutter contre le changement climatique et ses effets, en fournissant notamment aux pays une aide directe à la préparation par l'intermédiaire des autorités nationales désignées par le GCF. Ces interventions sont conformes aux directives du Conseil du GCF (Décision B.14/02) et de la CCNUCC (en particulier les paragraphes 4 et 7 de la Décision 14/CP.22 sur les relations entre le Mécanisme technologique et le mécanisme financier de la Convention²).

À ce titre, le CTCN met actuellement en œuvre plusieurs projets d'assistance technique financés par les fonds de préparation du GCF, par l'intermédiaire de l'Autorité nationale désignée (AND) du pays bénéficiaire pour le GCF. Toute demande d'aide formulée auprès du GCF, y compris le montant, est soumise aux conditions générales du GCF et doit être élaborée conjointement avec l'AND.

Indiquez si la requête a reçu l'autorisation préalable de l'AND en vue de l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

Engagement initial : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué à l'élaboration de la présente requête et participera aux prochaines étapes des négociations de l'accord officiel pour l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

Engagement avancé (préférable) : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué directement à l'élaboration de la présente requête et fait partie des cosignataires. Par cette signature, l'AND consent provisoirement à ce que le pays requérant ait recours aux fonds nationaux de préparation pour appuyer la mise en œuvre de l'assistance technique.

Nom de l'AND :

Organisation de l'AND :

Date :

Signature :

Suivi et impact de l'assistance technique :

En signant cette requête, je confirme que des processus sont en place dans le pays requérant afin d'assurer le suivi et l'évaluation de l'assistance technique fournie par le CTCN. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse du CTCN et utilisés dans le pays pour contrôler la mise en œuvre de l'assistance technique, dans le respect des procédures standard du CTCN. Je comprends, qu'une fois l'assistance mise en œuvre, je soutiendrai les efforts du CTCN pour mesurer le succès et les effets du soutien apporté, y compris ses impacts à court, moyen et long terme dans le pays requérant.

Signature :

Nom de l'END : FATIMA Athoumani

Date : 28/06/2022

Signature :

² Voir https://unfccc.int/files/meetings/marrakech_nov_2016/application/pdf/auv_cop22_i8b_tm_fm.pdf.

LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI DOIT ÊTRE RETOURNÉ PAR COURRIEL À L'ADRESSE
CTCN@UNEP.ORG

L'équipe du CTCN se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le processus de candidature.